



Association des Vieux Gréements en Côtes des Isles « **Neire Maëve** »

# BULLETIN D'ADHÉSION

ou **RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

## de janvier à décembre 2021

Mme  Mlle  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Compétences : .....

Adresse : .....

Code postal :  Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

e-mail : .....

### JE SOUHAITE ADHÉRER EN QUALITÉ DE :

**MEMBRE ACTIF**

Je joins un chèque à l'ordre de AVGCI d'un montant de 30 €.

**MEMBRE ACTIF GÉNÉREUX**

Je joins un chèque à l'ordre de AVGCI d'un montant de ..... €.

Je renvoie ce bulletin et le chèque à : AVGCI - BP 131 - 50270 Barneville-Carteret.

Je recevrai en contre-partie une carte de membre nominative.

Pour avoir accès à la liste des membres et les statuts de l'association, rendez-vous sur le site [www.neiremaove.com](http://www.neiremaove.com) rubrique « *contact* » pour en faire la demande.

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

#### AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos peuvent être réalisées et utilisées en vue du promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e) : .....

**autorise l'association AVGCI à utiliser mon image ou celle de mes proches** pour promouvoir ses activités en dehors de ses locaux, soit sur son site Internet, son compte facebook, sur des prospectus ou des articles de presse.

**n'autorise pas.**

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

### VOS AVANTAGES EN TANT QUE MEMBRE

– **Votre adhésion vous ouvre le droit à une sortie associative par an avec d'autres membres.**

Tarif <sup>(1)</sup> : 10 €/membre

– **Tous les convois gratuits** (voir avec skipper).

– En affrètement individuel, les adhérents peuvent naviguer quand le navire n'est pas complet (voir avec le skipper).

– **Chaque membre peut devenir « affréteur » et louer la goélette pour sa famille ou amis.**

(1) Tarif hors repas.

**N'oubliez pas, vous adhérez à une association et elle a besoin de toutes les bonnes volontés pour exister et perdurer !**